



Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle Haut Pays du Velay communauté (43)

APPEL À PROJET

DE RESIDENCE ARTISTIQUE

Avec une dominante médiation

Dunières
Montfaucon-en-Velay
Montregard
Raucoules
Riotord
St-Bonnet-le-Froid
St-Julien-Molhesabate
St-Romain-Lachalm

PRÉAMBULE

La résidence-médiation a pour objectif de s'adresser aux habitants du territoire du Haut Pays du Velay dans une démarche de découverte et de proximité avec le(s) artiste(s) en résidence. Le propos n'est pas seulement la création d'une œuvre par les artistes mais également la collaboration et la rencontre entre les habitants d'un territoire et un univers artistique. Les actions co-construites avec les différents partenaires (établissements scolaires, structures jeunesse, sociales, associations...) mêlent diffusions, rencontres, ateliers de pratique et peuvent prendre la forme d'une création participative.

RECHERCHE ARTISTES

La résidence s'adresse à tous les artistes ayant une pratique professionnelle. Les candidatures pluri-disciplinaires sont les bienvenues, avec une dominante « arts appliqués ».

Les candidats peuvent postuler en solo, en binôme ou en collectif d'artistes (dans ces deux derniers cas, le budget est à répartir entre les intervenants).

Candidature à envoyer avant le 20/05/2026

CONTACTS

Samuel BRUNET, responsable EAC d'Haut Pays du Velay communauté

coordination@hautpaysduvelay.fr

04 71 65 74 09 (HB)

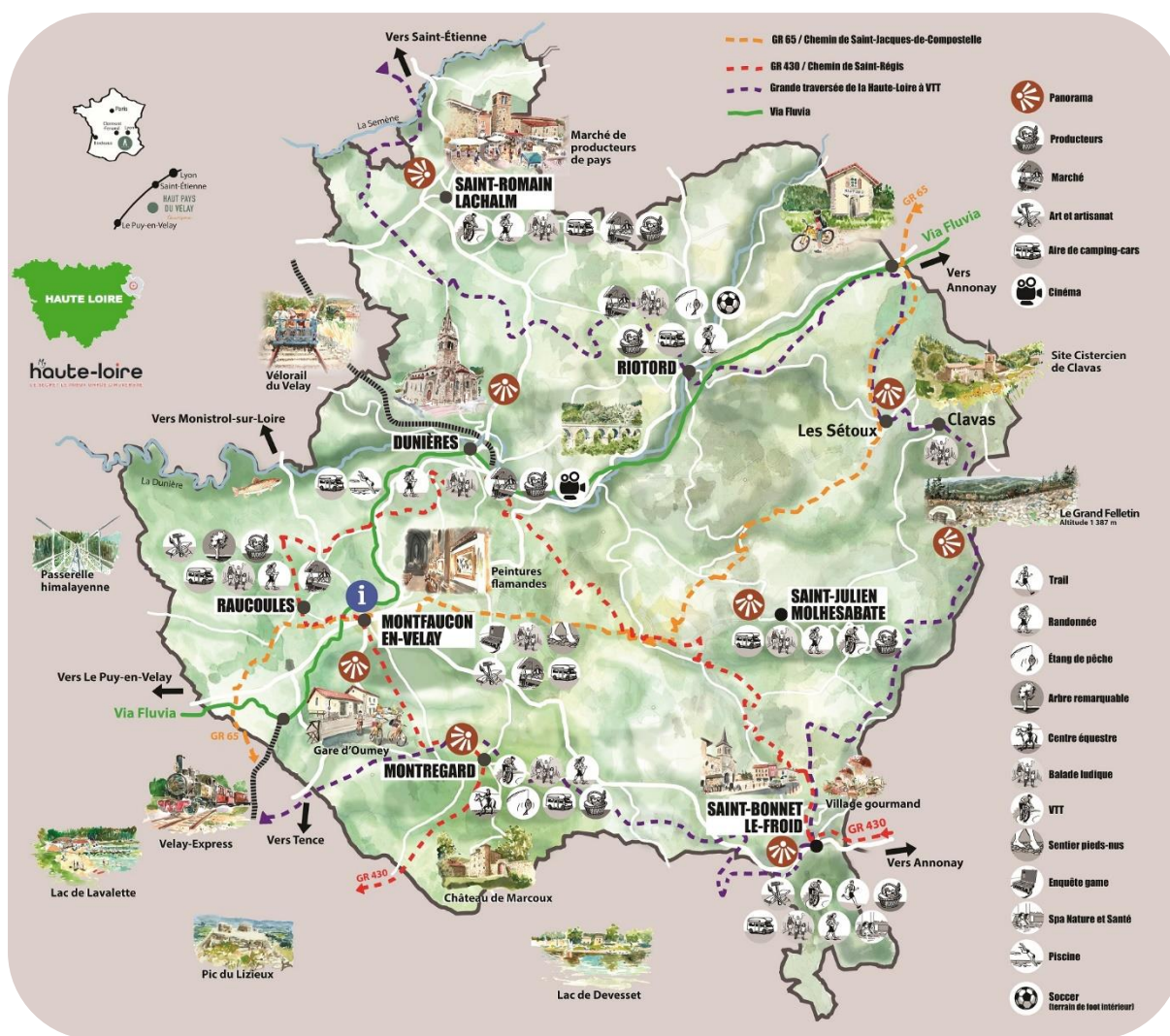
LES TUTELLES & PARTENAIRES FINANCIERS DE LA CONVENTION TERRITORIALE EAC



PRESENTATION DU TERRITOIRE

Situé aux confins de la Haute-Loire, à la frontière avec l'Ardèche (au sud), la Loire (à l'est et au nord), le Haut Pays du Velay se situe en moyenne montagne, entre 700 et 1300 m d'altitude. Entre les reliefs volcaniques endormis des Sucs à l'ouest, les vallées encaissées d'Ardèche au sud, le territoire s'étale sur de hauts plateaux. Haut Pays du Velay est riche de chemins de randonnée, de splendides panoramas sur les anciens volcans, de la présence d'une voie verte (Via Fluvia), et de villages animés (dont le village gourmand de St Bonnet -le-Froid).

Carte du Haut Pays du Velay :



Sites Internet :

- Haut Pays du Velay communauté : <https://hautpaysduvelay-communaute.fr/>
- notamment :
 - > rubrique « culture – loisirs »
 - > liens vers les sites des communes
- Office de Tourisme : <https://hautpaysduvelay-tourisme.fr/>

LE THÈME 2026 – 2027

Contexte de la résidence

Haut Pays du Velay communauté se situe en Haute-Loire (Région Auvergne-Rhône-Alpes), à l'est d'Yssingeaux, et au sud-ouest de Saint-Etienne. Elle regroupe 8 000 habitants répartis sur 8 communes (voir détail des villages ci-dessous).

Depuis l'année scolaire 2023-2024, la Communauté de Communes a signé une Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) dont les 3 piliers sont :

- La rencontre avec des œuvres, des artistes, des processus, des lieux, des professionnels de l'art et de la culture
- La pratique artistique
- L'acquisition de connaissances

Le principal enjeu des projets EAC sur le territoire est de répondre aux grands axes (« les marqueurs ») de la nouvelle identité du territoire, adoptée en janvier 2024. Les 6 marqueurs sont : Un Ecrin de nature / Rural d'altitude / Où règne un esprit de village / Ouvert sur le monde / Façonné par le travail / Résolument vivant et même, bon vivant.

De ces 6 marqueurs, sont nés 4 grands thèmes, pour 4 années de projets : L'arbre, la forêt (projet mené en 2023-2024), l'eau (projet mené en 2024-2025), le patrimoine industriel des moulins (projet mené en 2025-2026). Pour l'année 2026-2027, la thématique consacrera les produits de l'excellence et le bon et bien manger.

Tout comme les précédents projets, l'ambition de la communauté de communes est de mettre en valeur les ressources et richesses du territoire.

Thématique du projet

Pour l'année 2026-2027, il s'agira de travailler sur un projet collaboratif entre artistes et publics cibles intitulé « **A(r)Table !** ». Le sujet portera ainsi sur :

- Les produits du territoire, cultivés ou sauvages
 - Agriculture vertueuse, mise en valeur des produits
 - Agropastoralisme ; agro-foresterie, biodiversité
 - Production de lait, minoteries, cueillette sauvage, petits fruits, fruits de la forêt
- Le goût et la nutrition
 - A la maison
 - Dans les cantines
 - Au restaurant et dans les commerces (boulangerie, etc.)
- Un patrimoine culturel :
 - traditions culinaires et savoirs ancestraux : soupe aux choux, salé-lentilles, soupe de bouines, tarte aux myrtilles
 - Culture et saisonnalité : le mariage des saveurs
- L'art en cuisine, l'art qui sublime : transdisciplinarité autour du produit : comment l'art peut mettre en valeur un produit brut ? Comment un geste artistique peut utiliser un produit pour en sublimer l'aspect esthétique, gustatif ?

Le projet artistique EAC 2026-2027 concernera tout le territoire de la Communauté de Communes, c'est-à-dire 8 Communes : Dunières, Montfaucon-en-Velay, Montregard, Raucoules, Riotord, Saint-Julien-Molhesabate, Saint-Romain-Lachalm, avec une attention particulière pour le village gourmand de St Bonnet-le-Froid.

VOTRE PROJET

Les objectifs du projet

- La **médiation artistique** : Le projet sera constitué de plusieurs ateliers créatifs et collaboratifs avec des groupes pré-constitués et des publics cibles. Ces actions pédagogiques de transmission et de pratiques artistiques sont essentielles. Ces actions peuvent se dérouler sur place, au plus près des publics cibles, ou bien par regroupement des tranches d'âges, dans un lieu commun : salles communales, restaurants locaux, écoles, cinéma, Micro-Folie, etc. Un lien avec des ouvrages de littérature jeunesse ou des œuvres identifiées est un plus. Le recours aux archives sera également une plus-value.

Communes	Nb d'hab (2025)	Publics potentiels (non exhaustifs) & structures partenaires
Dunières	2 623	> Crèche intercommunale Les Papillons > École maternelle et primaire publique Jacques Prévert > École maternelle et primaire privée St Joseph > Collège Sacré-Cœur Don Bosco > ALSH intercommunal 4-12 ans > Club ados intercommunal > EHPAD Le Triolet - Les Bruyères > <i>Ecole de musique Apausecroche</i> > <i>Médiathèque</i> > <i>Cinéma Le Maubourg</i> > <i>Micro-Folie municipale et espace Co-work / Repair Café</i> > <i>Producteurs locaux (pâtisserie...) et restaurateurs</i>
Montfaucon	1 136	> Crèche intercommunale Les Papillons > Relais Petite enfance intercommunal (avec un rayonnement sur 5 communes) > École maternelle et primaire publique Abel Grimmer > École maternelle et primaire privée St Joseph > ALSH intercommunal 4-12 ans > Foyer St Nicolas-Mazard (personnes en situation de handicap mental) > EHPAD Le Triolet - Les Jardins de Fonconèche > Maison Âge et Vie > <i>Ecole de musique Apausecroche</i> > <i>Médiathèque</i> > <i>Services administratifs HPVc</i> > <i>Producteurs privés (minoterie, lait...)</i>
Montregard	613	> École maternelle et primaire privée St Joseph > <i>Bibliothèque</i> > <i>Producteurs privés de fruits rouges</i>
Raucoules	947	> École maternelle et primaire privée St Joseph > <i>Bibliothèque</i> > <i>Agriculteurs et producteurs privés (lait bufflonnes...)</i>

		> Restaurateur
Riotord	1185	> Micro-Crèche privée Les petites Graines 43 > École maternelle et primaire publique Molière > École maternelle et primaire privée Sacré-Cœur > ALSH intercommunal 4-12 ans > EHPAD Le Triolet – Résidence Pollet > Maison d'accueil privée Marguerite « Au fil de l'eau » > Médiathèque
Saint Bonnet le Froid	224	> Micro-Crèche privée Les petits Mousserons > École maternelle et primaire privée St Joseph > Bibliothèque de type Point-lecture > Groupe de théâtre amateur enfants, ados et adultes > Maisons Marcon : restaurants, boulangerie (+ volet bien-être) > Commerces de produits fins : Maison de l'Ail, fromagerie, café Saba...
Saint Julien Molhesabate	165	> Bibliothèque de type Point-lecture > Producteurs privés de fruits rouges
St Romain Lachalm	1132	> École maternelle et primaire privée St Joseph (ATTENTION : l'école publique, en RPI, est rattachée aux projets EAC de la Communauté de Communes des Marches du Velay-Rochebaron) > ALSH intercommunal 4-12 ans > Médiathèque > Marchés de producteurs de juin à septembre > Producteurs privés (confitures, agriculteurs...)

- **La diffusion artistique et le maillage sur le territoire** (mise en valeur du travail des artistes et des projets collaboratifs). Selon les disciplines artistiques pratiquées par les candidats, la résidence-mission peut avoir pour objectif :
 - > des restitutions de spectacles vivants dans chacune des communes ou de façon itinérante et/ou collective mais à l'implication territoriale large, ou bien :
 - > la création d'œuvres pérennes ou éphémères exposées sur le territoire.
 Nous souhaiterions que la diffusion artistique participe à l'itinérance des habitants pour découvrir/ redécouvrir les producteurs, les produits en excitant leur curiosité et en incitant les mouvements de population.
 - > L'attention aux événements populaires liés à la thématique et le lien que les habitants ont avec ces temps forts de la vie locale : quel imaginaire viennent-ils interroger ? Quelle mémoire parviennent-ils à toucher ?
- **Collaboration avec un territoire** : Tout au long de l'année, le travail des artistes en résidence pourra être introduit, renforcé, agrémenté, complété par des actions parallèles d'acteurs locaux (bibliothèques, École de Musique, Associations, personnes ressources...) et d'éventuels professionnels spécialisés ou invités (restaurateurs, producteurs, artistes, journalistes, etc...)
 - > à noter : Une collaboration active avec M. Jacques MARCON, chef 3 étoiles à St Bonnet-le-Froid, sera très appréciée (caution experte et soutien local fort autour du projet).

- Une démarche artistique qui peut être expérimentale, mêlant recherche, contact approfondi avec les professionnels et les publics, et qui pourra convier les deux à des rencontres / expérimentations. Les professionnels du monde culinaire pourront compléter le projet par leur savoir-faire et leur attachement au territoire.
- L'aspect convivial et le partage des produits (cueillis, cuisinés ou bruts) est un élément crucial pour l'atmosphère autour du projet : à nos yeux, le bon et bien manger est indissociable des valeurs d'ouverture, de partage, de tolérance.
- L'aspect Formation / rencontres professionnelles : Les candidatures d'artiste(s) proposant un volet de formation/ transmission à destination de catégories professionnelles particulières (personnels de la culture, personnels de la petite enfance, de l'enseignement, ou des services à la personne) seront appréciées.
- Le contact avec les publics cibles : les mineurs de tous les âges et dans tous leurs temps de vie dont le cadre scolaire, mais aussi publics empêchés (seniors, personnes en situation de handicap), et les habitants de manière globale. À ces publics prioritaires se grefferont librement les familles.
- Une attention particulière sera apportée aux candidatures d'artistes travaillant dans une démarche éco-responsable et/ou valorisant des matériaux issus du recyclage ou issus de la nature.

ÉLÉMENTS TECHNIQUES

Dates de l'appel à candidature

- Date limite d'envoi des dossiers : **20 mai 2026**
- Entretiens avec le jury : fin juin 2026. *Jury composé de représentants d'Haut Pays du Velay communauté / DRAC / Région / Département de la Haute-Loire / Rectorat / Invité expert*
- Annonce du lauréat : Début juillet et signature d'une convention de résidence.
- **Période de la résidence-médiation** : possibilité en périodes continues ou fragmentées entre janvier 2027 et juin 2027, plus tôt si le projet est bien avancé. Le calendrier de résidence peut être adapté selon les disponibilités des artistes. Prévoir *a minima* un temps en période scolaire et un temps pendant les vacances scolaires. Une période préparatoire, de visite préliminaire sur place ou de travail administratif peut être programmée dès l'automne 2026, avec des événements locaux à repérer : Fête de la Science, Automnal gourmand, etc.

Contenu du dossier de candidature

- Coordonnées détaillées de l'artiste et de sa Cie / structure / Association
- **Note d'intention** de forme libre et n'excédant pas 4 pages et précisant :
 - * *La compréhension du présent appel à projet*
 - * *Le projet artistique*
 - * *Les moyens humains envisagés*
 - * *La capacité à la construction collective (notamment outils envisagés) et à transmettre sa pratique artistique à un public large / les actions et modalités envisagées en termes de pratique artistique et de transmission*
 - * *Le nombre minimal d'heures nécessaires pour chaque action proposée + un budget prévisionnel*
 - * *Le calendrier envisagé*
 - * *La/les forme(s) de diffusion / création envisagées pour toucher le plus d'habitants possibles*
 - * *Possibilité de joindre en annexes des photos / modèles / dossiers d'autres réalisations de l'artiste / sites Internet...etc*

Candidatures à envoyer sous format PDF à l'attention de Samuel BRUNET :

coordination@hautpaysduvelay.fr

Éléments de budget

- Le budget maximal consacré à l'ensemble des actions artistiques (médiation, créations, droits, matériels...) ne dépassera pas **23 000 € (TTC)**
- Avec une répartition d'environ : 1/3 pour la création/ diffusion - 2/3 pour médiation & actions culturelles
- En supplément, un forfait « frais de vie » (hébergement, restauration, déplacements) pris en charge dans le cadre de la résidence-mission pour un montant maximum de **4 000 €** pour le projet. En cas de candidature à plusieurs artistes, ce forfait est à partager entre les candidats
- Haut Pays du Velay communauté garde la maîtrise du budget transport, selon des accords passés avec les compagnies locales.

Informations pratiques

- Déplacements sur le territoire (permis B et véhicule à prévoir)
- Langue française
- Nécessité de collaborer avec des partenaires locaux et de s'appuyer sur les structures / ressources locales : Restaurateurs et producteurs, bibliothèques, crèches, RPE, établissements scolaires, centres de loisirs, associations diverses, école de musique, établissements d'accueil (EHPAD, Foyer St Nicolas), etc...
- Concertation et collaboration étroites avec le responsable EAC d'Haut Pays du Velay communauté
- Respect de la thématique demandée
- Aimer dialoguer et présenter son univers artistique : être à l'aise dans les actions de transmission, la médiation, les ateliers pédagogiques
- Collaboration possible entre artistes (artistes sélectionnés dans le projet EAC et/ou artistes locaux travaillant sur des actions passerelles)
- Un appui méthodologique et expert dans des disciplines associées sera un plus : historien, paysagiste, agronome, diététicien, cuisinier ou critique gastronomique, écrivain, naturaliste, éleveur...

Communication

- Pendant tout le projet, une couverture vidéo permettant de garder une trace sur le territoire, sera un plus.
- Les artistes devront mentionner tous les partenaires du projet ainsi qu'Haut Pays du Velay communauté sur tous les supports de communication relatifs à leurs interventions. Les logos seront mis à disposition par le responsable EAC de la collectivité.

Engagements réciproques

Haut Pays du Velay communauté s'engage à :

- Recommander des hébergements durant toute la durée de la résidence et faciliter les réservations ;
- Verser les honoraires de production prévus ;
- Assurer un suivi tout au long de la résidence par la présence active du référent EAC, qui veillera au confort des artistes, facilitera les contacts, les rencontres et sera l'interlocuteur privilégié des artistes sur le territoire.

L'artiste ou le collectif s'engage(nt) à :

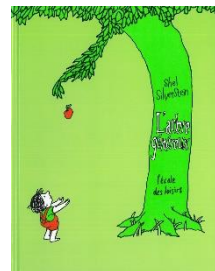
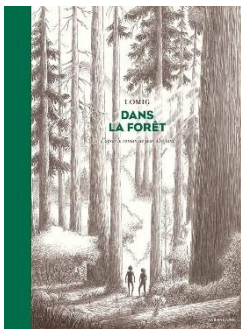
- Avoir une présence active sur place et à mener des actions de médiation auprès des différents publics ciblés selon le nombre défini en concertation avec Haut Pays du Velay communauté ;
- Respecter le nombre d'heures de médiation prévues et la thématique du projet ;
- Aller à la rencontre des habitants et s'intéresser de manière approfondie au territoire, à son patrimoine et à ses richesses ;
- Être autonome dans ses déplacements.

ANNEXES

Projets artistiques dans le cadre de la CTEAC

2023-2024 : Au Pays de l'ARTbre ! : 1^e année de la CTEAC

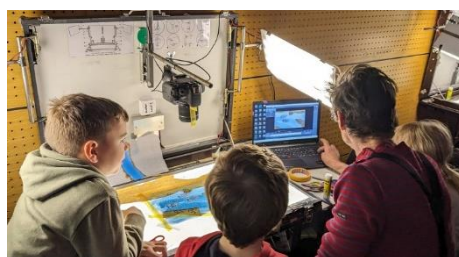
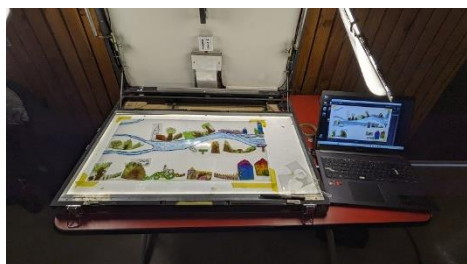
- Spectacle initiateur avec résidence en amont :
Céleste Arbol, de la Compagnie Le Petit Atelier (43)
- Lectures théâtralisées, ateliers poésie, stop-motion, Micro-Folie, rencontre-dédicace, théâtre d'ombres, création sonore, contes, œuvre d'art, édition de recueil



2024-2025 : ARTéEAU : 2^e année de la CTEAC

Appel à projet remporté par La Ménagerie, Association loi 1901, 31170 Tournefeuille

- Captations sonores et témoignages
- Réalisation de courts-métrages en images animées
- Restitution prévue les 6 et 7 juin 2025 en 3 temps forts.
- Traces du projet : supports physiques en place tout l'été à deux endroits fréquentés par le public, et sauvegarde en ligne sur une page dédiée avec tous les films réalisés.



2025-2026 : Tiss'ART : 3^e année de la CTEAC

Appel à projet remporté par Nawelle Aïnèche, artiste plasticienne, 63 000 Clermont-Ferrand

- Ateliers de réalisations à partir de tissus recyclés
- Ateliers de tissage avec les enfants
- Elevages de vers à soie
- Travail sur la mémoire des lieux (chant, tissage de souvenirs...)
- Traces du projet : réalisations des groupes, livret, court-métrage



**HAUT PAYS
DU VELAY**
communauté

Samuel BRUNET

Responsable de développement

Services à la population/saison culturelle



04 71 65 74 09



37, rue centrale 43290 Montfaucon-en-Velay

